

Partenaires, cette newsletter vous est dédiée. Elle a vocation à vous donner régulièrement de l'information sur l'actualité, les prestations, les aides et dispositifs d'action sociale ainsi que les actions de la Caf du Rhône sur votre territoire. N'hésitez pas à la relayer dans vos structures ou à vous inscrire pour la recevoir automatiquement à l'adresse suivante : [communication-contact@caf69.caf.fr](mailto:communication-contact@caf69.caf.fr) Vous pouvez retrouver le précédent numéro [en suivant ce lien](#) Bonne lecture.

## A L'ACTU

### Le ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes âgées en visite à l'antenne Caf de Lyon 8ème

Le 9 janvier dernier, Jean-Christophe Combe, Ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées était en visite officielle dans les locaux du site Caf de Lyon 8ème dont une partie des locaux est dédiée au PIMMS Lyon Métropole.

A cette occasion, le ministre a échangé avec des usagers, les équipes de la Caf et celles du PIMMS notamment sur l'accès aux droits et le non-recours, le soutien aux familles monoparentales ainsi que la généralisation de l'intermédiation financière des pensions alimentaires en vigueur depuis le 1er janvier 2023.



### 9 mars : Caf INSIDE event, le premier forum des métiers Caf

Avec plus de 10 000 recrutements par an et 300 organismes (dont 101 Caf) partout en France, la Sécurité sociale est un employeur majeur sur tout le territoire et offre ainsi de nombreuses possibilités de mobilité géographique et professionnelle. Poursuivant le développement de sa marque employeur notamment à travers la présentation et la promotion de la diversité des métiers par les professionnels qui les exercent, la Caf organise son premier forum des métiers le 9 mars prochain. Il s'adresse aux personnes à la recherche d'un emploi, intéressées par la découverte des métiers variés de la Caf, dans le domaine de la relation de service, l'action sociale, le juridique, la sécurité financière, l'informatique, le management, la communication...

[Inscription](#), [horaires](#), [adresse](#) et [kit de com](#) sont à retrouver sur [Caf.fr](http://Caf.fr)



## PRESTATIONS FAMILIALES

### Du nouveau pour les pensions alimentaires

Depuis le 1er janvier 2023, pour toutes les situations de séparation, contentieuses ou amiables, le recours à l'intermédiation financière est automatique sauf refus conjoint des deux parents ou décision motivée du juge aux affaires familiales.

La Caf devient systématiquement l'intermédiaire entre les parents séparés dans la gestion des pensions alimentaires fixées pour leurs enfants. Plus besoin d'en faire la demande, dès que la pension alimentaire est fixée, les professionnels de justice transmettent directement les données à l'Agence de recouvrement et d'intermédiation des pensions alimentaire (Aripa) pour une mise en place rapide du service >> [Lire la suite](#)

Courant janvier, les services de la Caf ont rencontré les avocats du barreau de Lyon pour présenter le parcours séparation et l'Aripa.



### Janvier 2023, les droits Caf sont recalculés

Chaque année, d'août à octobre, la Caf récupère auprès des impôts, les ressources des allocataires de l'année N-2 pour le renouvellement des droits ou le calcul de nouveaux droits.

Cette opération prend en compte les ressources et les nouveaux barèmes applicables aux prestations familiales et sociales.

Les allocataires pour lesquels la Caf n'a pas connaissance des ressources 2021 ont reçu un mail ou un sms leur demandant de faire cette déclaration dans l'Espace Mon Compte, rubrique Déclarer mes ressources annuelles >> [Lire la suite](#)



## PARTENARIATS

### Valorisation et promotion des métiers de la petite enfance



Créé sous l'égide de la commission petite enfance du Schéma des services aux familles du Département du Rhône et de la Métropole de Lyon, le groupe de travail (composé d'institutions, de gestionnaires publics, associatifs et privés, et d'associations œuvrant dans le champ de la petite enfance) portant sur la lutte contre la pénurie de personnel petite enfance s'est réuni le 9 janvier 2023 afin de partager les diverses actions entreprises sur cette thématique par l'ensemble des partenaires.

Cette réunion a permis de présenter certains dispositifs ou offres de services (détection de potentiel, la bonne compétence professionnelle, l'immersion, la familiarité), d'évoquer l'organisation des formations AEPE (accompagnement éducatif petite enfance) par Pôle Emploi, la question de l'intégration et de l'accompagnement des nouveaux embauchés / stagiaires, et plus largement les questions d'ordre RH (les parcours formatifs, l'analyse de la pratique, les conditions de travail, les projets, etc.), et de nombreux autres sujets.

Parmi des, celui de l'attractivité et de la promotion de ces métiers a fait l'objet de nombreux échanges. Les participants ont souhaité mutualiser les ressources et supports existants, et permettre ainsi au plus grand nombre de s'en saisir pour illustrer et valoriser ces beaux métiers de la petite enfance.

Retrouvez toutes ces ressources et supports comportant de nombreux témoignages de professionnels de la petite enfance dans la rubrique partenaires du [Caf.fr](http://Caf.fr) et [sur le site dédié au Schéma des services aux familles 2021-2026](#).

## ACTION SOCIALE

### La Caf présente les dispositifs d'aides aux vacances 2023 aux partenaires

Plus de 100 partenaires (travailleurs sociaux des maisons du Rhône, maisons de la Métropole, centres sociaux, espaces de vie sociale, associations...) accompagnant les familles dans le cadre du parcours vacances et loisirs de la Caf ont participé à la réunion du 26 janvier dernier. Le Département du Rhône et la Métropole de Lyon, partenaires co-financiers du dispositif vacances familles solidarité étaient également présents. Après la présentation de l'aide aux vacances Vacaf (séjours familles et séjours enfants), les participants ont travaillé en sous-groupes sur les axes de mutualisation pour les sorties familiales et les nouvelles formes de sorties dans un contexte économique contraint.



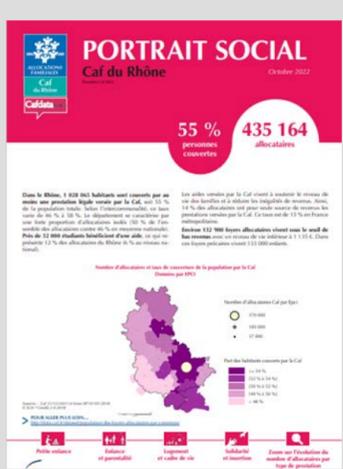
Comme l'an dernier, les droits à l'aide aux vacances Vacaf seront calculés par la Caf sur le quotient familial de janvier 2023. Les notifications de droits seront automatiquement déposées dans l'espace sécurisé Mon Compte (Caf.fr et application mobile) des familles bénéficiaires au cours de la première quinzaine de février. Dès réception, ces dernières pourront réserver leurs séjours sur le site [Vacaf.org](http://Vacaf.org) >> [Visionner notre tuto Vacaf](#)

### RIAS : les aides financières individuelles 2023

Le règlement intérieur d'action sociale (RIAS) 2023 détaille les aides financières individuelles visant à améliorer les conditions de vie des familles confrontées à des événements difficiles. Elles portent sur quatre thématiques : les aides aux temps libres, les aides à la scolarité et aux études des enfants, les aides à la solidarité et aux études des aides autour de l'accompagnement des familles. Conditions d'attribution, modalités, montants... tout est dans le RIAS 2023 >> [Lire la suite](#)



## PUBLICATION



Petite enfance, enfance et parentalité, logement et cadre de vie, solidarité et insertion, évolution du nombre de bénéficiaires RSA... retrouvez la synthèse des données allocataires >> [dans le portrait social 2022 de la Caf du Rhône](#)